

## Rapport de synthèse de haut niveau du PIP2 pour l'année 2020-2021 : questions transversales et enseignements tirés

### Introduction

La présente partie du Rapport de synthèse de haut niveau du PIP2 pour l'année 2020-2021 met en relief les principales questions transversales telles que l'innovation, les interconnexions stratégiques, l'intégration de la problématique femmes-hommes et la gestion des risques, ainsi que les enseignements tirés.

#### I. Innovation :

L'innovation et la flexibilité dans la prestation des services aux Membres malgré la pandémie de COVID-19 s'est poursuivie, notamment via les actions suivantes :

- i. Les formations interactives hybrides par le biais de plateformes virtuelles destinées à un large public dans toute la région, réaffirmant l'engagement du PROE à intervenir face aux enjeux environnementaux critiques malgré les difficultés posées par la COVID-19.
- ii. Des webinaires et manifestations en ligne ont été organisés et exécutés par les programmes et départements du PROE en 2020-2021.
  - La plateforme d'apprentissage en ligne du Centre océanien sur les changements climatiques a augmenté la portée de ses formations et de ses programmes d'apprentissage sur les changements climatiques dans la région. Cette plateforme est une initiative conçue pour permettre la poursuite des formations, de l'apprentissage et du partage d'informations pendant la pandémie de COVID-19. Ce mode de communication dynamique, interactif et bidirectionnel a amélioré l'expérience d'apprentissage des participants, notamment grâce aux travaux de groupe hors-ligne et aux modules permettant à chaque personne d'étudier à son propre rythme. Au total, 381 personnes de 15 États et territoires insulaires océaniques se sont inscrites pour les sept formations organisées en 2020-2021.
  - La 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature s'est tenue en ligne via une plateforme virtuelle qui a facilité l'implication et l'interaction des personnes y participant, assurant ainsi son succès et l'atteinte de ses principaux objectifs.
  - La hausse du recours à des plateformes virtuelles pour les ateliers, les formations et les réunions a permis de réaliser d'importantes économies, tout en réduisant notre empreinte carbone.
  - Les réunions, ateliers et conférences en ligne (tels que les ateliers de renforcement des capacités) organisés par le programme Écosystèmes insulaires et océaniques du PROE ont pu compter sur une large participation des pays Membres, ce qui n'aurait pas été possible s'ils s'étaient tenus en présentiel.
  - La Table ronde pour un Pacifique plus propre 2025 a dirigé l'élaboration d'un plan régional de mise en œuvre pour la période 2021-2025 après la conclusion de l'évaluation à mi-parcours du projet Un Pacifique plus propre 2025. Cette Table ronde s'est tenue en ligne ; elle a comporté quatre sessions techniques et trois séances de débats, débouchant sur une déclaration finale. 45-55 % des personnes y participant étaient des femmes, provenant de divers secteurs.
  - Le Partenariat pour l'apprentissage dans le Pacifique pour les garanties environnementales et sociales (PLP-ESS) a organisé une série de formations en ligne tout au long de la période 2020-2021, en pleine pandémie, et a pu compter sur

la participation d'un grand nombre d'ingénieurs, de spécialistes des études d'impact sur l'environnement, de gestionnaires de projet, de cadres du secteur public et des autorités chargées de la réglementation. Ces actions ont également eu pour résultat une hausse du nombre d'abonnés au Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale du PROE (PNEA).

- Le taux de participation aux conférences et forums régionaux et internationaux en ligne sur l'étude d'impact sur l'environnement s'est accru et a donné plus de visibilité du travail du PROE dans ce domaine. Lors des discussions intersessions sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, les directives régionales du PROE en matière d'évaluation environnementale stratégique ont été citées par le Canada et la Nouvelle-Zélande comme exemple de la manière dont l'évaluation environnementale stratégique pourrait s'appliquer à l'échelle internationale.
- iii. Compétence technique dans l'approche, l'exécution et la gestion de projets, d'investissements et de débouchés
- Le Programme décennal d'investissement pour la préparation climatique du Pacifique est un programme d'investissement sur dix ans de 165 millions d'USD, devant servir à renforcer les capacités de la région à anticiper et planifier les phénomènes extrêmes météorologiques, hydrauliques et océaniques à forte incidence et à mieux préparer les interventions en la matière. Ce plan d'investissement global a permis aux partenaires et investisseurs potentiels d'identifier des domaines d'investissement concrets. Ce plan se fonde sur un exercice de cadrage d'ensemble fait par le PROE en collaboration avec ses partenaires (l'OMM, le Bureau de météorologie et les services météorologiques et hydrologiques nationaux).
  - Le Service régional d'aide à la lutte contre les espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS) est un nouveau mécanisme régional novateur qui favorise l'extension des activités de contrôle des espèces envahissantes sur le terrain. Il s'agit d'un effort conjoint d'organisations de premier plan qui appuient la lutte contre les espèces envahissantes pour la protection de la biodiversité dans le Pacifique. Ce service a permis de concentrer les possibilités de contribution des bailleurs aux fins de concevoir rapidement des initiatives et d'augmenter la capacité de soutien dans la région afin de satisfaire aux priorités intersectorielles nationales.
  - Le renforcement des partenariats par l'appui aux associations nationales de recyclage, comme par exemple celle du Samoa, qui a permis aux recycleurs de promouvoir leur activité et de s'adresser d'une même voix aux organismes publics et aux donateurs internationaux concernant leurs attentes et leurs préoccupations pour le secteur du recyclage via la méthode JICA3R+Return.
  - Le Talanoa en ligne du Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale et le portail des ressources pour les ÉIE peuvent à présent compter sur une liste d'envoi de 300 membres de la part d'organismes publics et de donateurs en lien avec la mise en œuvre de d'une ÉIE et les approbations, avec aujourd'hui près de 190 membres enregistrés sur le portail pouvant accéder à des contenus et à des conseils exclusifs en matière d'ÉIE, adaptés à la région.
  - En ce qui concerne le financement durable, les améliorations technologiques apportées en raison de l'évolution du cadre de travail durant la pandémie de COVID-19 ont permis d'utiliser un environnement technologique sûr et sécurisé pour le financement et les passations de marchés publics garantissant la confidentialité

et la sécurité des données personnelles, tandis que le PROE renforce son usage des technologies.

- La Stratégie inaugurale en matière de ressources humaines en une seule page, approuvée et appliquée, avec institution de jalons, pour la première fois pour le PROE depuis sa création. La Stratégie en matière de ressources humaines est une approche applicable à l'ensemble de l'organisation, avec la participation active du personnel.
- Amplification de la voix du Pacifique lors de la 26<sup>e</sup> Conférence des Parties à la CCNUCC (COP26) à Glasgow, en Écosse, par une forte campagne de communication exploitant pleinement une démarche de partenariat soutenue.
  - ✓ La campagne « Flex for 1pt5 » menée sur TikTok, ciblant un public en ligne sur les réseaux sociaux
  - ✓ La campagne « Mana Moana : voix du Pacifique » a fait appel aux émotions des décideurs et négociateurs présents à la COP26.
  - ✓ Hausse de la visibilité du Pacifique insulaire à la COP26
- La sensibilisation numérique a encouragé le changement des comportements en faveur de l'environnement tout au long de l'année 2021. Le Secrétariat a notamment mené plusieurs activités destinées à renforcer les capacités des acteurs médiatiques du Pacifique à donner des nouvelles sur l'environnement afin de sensibiliser la population et de favoriser l'appropriation des bons comportements dans ce domaine.
- La Journée portes ouvertes du PROE, qui commémorait les 28 ans de la signature de l'Accord portant sa création, a bénéficié d'une large participation active de la part d'écoles et d'universités sélectionnées dans toute la région, connectées virtuellement à des activités menées au siège du PROE au moyen des dernières technologies, ce qui était une grande première pour le PROE.
- Le PROE a rejoint en tant que soutien le Groupe collectif d'action du Pacte contre les plastiques de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Pacifique (ANZPAC). L'ANZPAC regroupe des institutions publiques et des entreprises du secteur privé. La collaboration avec le privé est un domaine qui doit être approfondi, étant donné l'importance du rôle et de la contribution de ce secteur pour soutenir et promouvoir des bonnes pratiques environnementales et dans le renforcement de la résilience des collectivités.

## **II. Interconnexions stratégiques**

### **Interconnexions programmatiques**

Le PROE a continué à favoriser et à promouvoir les interconnexions stratégiques et programmatiques dans toute son organisation, ainsi que les intégrations interprogrammes et interdépartements, y compris les synergies entre différents projets ; cette approche étant notamment illustrée par les quelques exemples suivants :

- i. Le département Résilience face aux changements climatiques (RCC) a collaboré avec le département Gouvernance et surveillance environnementales (GSE) pour renforcer les capacités des acteurs nationaux en ce qui concerne le portail Inform, la gestion des données et des informations et l'élaboration d'une politique de partage des données et des informations en République des Îles Marshall via son programme de préparation et de soutien du Fonds vert pour le climat. De plus, cette collaboration a permis d'harmoniser les portails de données et d'informations,

ce qui a allégé la tâche pour les pays, qui ne doivent plus exploiter et maintenir plusieurs portails et bases de données.

- ii. Le département RCC collabore avec le Programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution (WMPC) en vue d'une éventuelle mise en place d'un groupe de travail technique sur les déchets générés par les catastrophes, s'inscrivant dans le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique. La principale mission consiste à promouvoir et améliorer la coordination, la collaboration et des partenariats potentiels entre les acteurs responsables de la gestion des déchets et des catastrophes, les partenaires de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les scientifiques des différents pays et de la région pour une meilleure gestion des déchets générés par les catastrophes.
- iii. Le département Écosystèmes insulaires et océaniques (EIO) a obtenu un financement de la part du Ministère néo-zélandais du commerce et des affaires étrangères pour son projet Gestion des espèces envahissantes pour l'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique (MISCCAP), qui a pour objet la relation claire entre contrôle des espèces envahissantes et adaptation aux changements climatiques. Ce projet appuie les actions en ce sens une stratégie d'intégration de la lutte contre les espèces envahissantes.
- iv. Le programme WMCP collabore avec le projet INFORM et le département GSE pour faire en sorte que toutes les données générées par les audits des déchets nationaux soient bien entrées dans le Portail dédié à l'environnement du Pacifique.
- v. Le Rapport régional sur l'état de l'environnement et de la conservation, qui a été approuvé lors de la 30<sup>e</sup> Conférence du PROE, a été élaboré à l'aide d'un appui interprogramme entre les départements EIO et GSE, et a impliqué les pays Membres et les partenaires de la région. Ce rapport donne un aperçu des indicateurs environnementaux fondamentaux à l'échelle du PROE.
- vi. L'exécution du programme de formation en ligne du PLP-ESS, dirigée par le PROE avec la Banque mondiale et la BAD, destiné à renforcer les capacités en matière d'étude d'impact sur l'environnement pour les projets de développement durable dans la région.
- vii. La troisième phase du programme ACP/MEA a fait appel à la participation du département EIO, du Programme de gestion des déchets et du département GSE pour la mise en œuvre de ses activités dans le cadre de sa composante PROE et Nouméa.

### **Mécanismes de coordination interne au sujet des questions stratégiques**

Des mécanismes de coordination ont été mis sur pied en 2018 afin de veiller à la poursuite du fonctionnement et de l'exécution du travail et des services du PROE de façon plus intégrée et plus cohérente. Les principaux résultats obtenus par ces mécanismes de coordination interne sont décrits ci-dessous :

- i. L'équipe de coordination du projet Océan (Blue Team) a continué à prodiguer ses conseils techniques et stratégiques sur les questions océaniques et connexes, dont l'appui aux manifestations et conventions internationales telles que la Conférence de l'ONU sur les océans, les négociations concernant la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, l'ANUE 5.2, etc.
- ii. Le Comité de coordination sur les changements climatiques a poursuivi ses efforts visant à assurer l'intégration et la coordination de l'appui aux États et territoires

insulaire océaniques dans la mise en œuvre de leurs programmes nationaux de lutte contre les changements climatiques. Ce comité continuera ses actions d'accompagnement et de coordination via une approche intégrée pour les programmes, projets et activités consacrés au renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans tout le travail du PROE.

- iii. Le Groupe sur la surveillance et la gouvernance environnementales a continué à veiller à l'application d'une approche coordonnée dans les activités de gestion et de communication à tous les échelons du PROE. La Politique du PROE sur les données environnementales a été élaborée sous la direction de ce Groupe.
- iv. Le Groupe chargé des activités de communication et de plaidoyer a continué à veiller à ce que les activités du PROE à cet égard soient bien coordonnées et mises en œuvre à tous les niveaux de l'organisation. Les principaux temps forts ont été l'appui aux grandes manifestations du PROE telles que la Journée portes ouvertes, le Rapport annuel du PROE pour l'année 2020, et les manifestations parallèles aux différentes conventions et rencontres nationales, régionales et internationales.
- v. Le Groupe chargé de la mobilisation des partenaires et des ressources a continué à prodiguer ses conseils relatifs aux partenariats noués par le PROE, dont l'examen des nouvelles propositions de partenariat, conformément avec la Stratégie approuvée pour la mobilisation des partenaires et des ressources. Vingt-trois nouveaux partenariats ont été signés en 2021 avec un large éventail de partenaires.
- vi. Le Groupe chargé de l'intégration de l'inclusion sociale et de l'égalité femmes-hommes a été mis sur pied afin de prodiguer des conseils et de veiller à la cohérence de nos actions en matière d'inclusion sociale et d'égalité femmes-hommes, tant en interne qu'en externe. La plupart du travail de ce Groupe est encore en cours, et bénéficie de l'appui de ses membres sous la direction des deux défenseuses de l'égalité des genres, en la personne de madame la Directrice générale adjointe et de madame la Gestionnaire du Centre océanique sur les changements climatiques.

### **III. Intégration de la problématique femmes-hommes**

L'intégration de la problématique femmes-hommes est demeurée une question prioritaire pour le PROE. Plusieurs initiatives ont été prises et lancées par l'organisation dans le cadre de ses efforts de promotion et d'intégration de la problématique femmes-hommes dans tous ses programmes, projets et activités, y compris les systèmes et procédures internes. Des exemples de ces actions sont décrits ci-dessous :

- i. 52 % des 381 personnes participantes inscrites aux formations et aux programmes d'apprentissage sur les changements climatiques organisés par le PCCC étaient des femmes, issues de 15 États et territoires insulaires océaniques.
- ii. 54,88 % des 200 personnes participantes formées aux prévisions saisonnières au moyen de modèles de haut niveau tels que SCOPIC et ACCESS-S étaient des femmes (en 2018-2019, cette proportion n'était que de 45,55 %).
- iii. Appui à l'inclusion des femmes pour les projets financés par l'Australie et l'Union européenne. Les initiatives de renforcement des capacités ont établi des profils de femmes dans les domaines de la météorologie, des savoirs traditionnels, de l'action précoce et autres. Une nouvelle orientation visant à encourager la coalition des jeunes femmes dans le domaine de la météorologie. Un plus grand nombre de directrices féminines des services météorologiques ont participé aux activités de consultance (FP, NC, NI, PL). Dans leur mise en œuvre et dans leurs plans de

travail nationaux, les activités de résilience face aux changements climatiques ont envisagé le regroupement des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes handicapées en fonction du genre. Des formations à l'intégration des questions liées au genre ont été conçues et organisées pour favoriser l'intégration des politiques et des pratiques associées à la problématique hommes-femmes.

- iv. La 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature a pu compter sur une participation à plus de 55 % féminine à ses importantes discussions et résultats.
- v. Avec l'Initiative sur la capture accessoire et la gestion intégrée des écosystèmes (BIEM), des approches fondées sur l'égalité femmes-hommes et les droits humains ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre des activités là où cela était possible et adapté. Ces actions ont bénéficié des conseils prodigués par des spécialistes de l'élaboration de mandats, des exigences contractuelles spécifiques afin d'adopter des approches appropriées et d'enregistrer les incidences de ces dernières.
- vi. Lancement d'un programme de recherche par le PROE et l'Université de Newcastle sur la relation entre êtres humains et espèces envahissantes. Cette étude fournira des protocoles destinés à veiller à l'intégration de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion sociale contextuelle dans les projets actuels et futurs. Cette action est mise en œuvre dans le cadre du projet MISCCAP du Ministère néo-zélandais du commerce et des affaires étrangères.
- vii. Le Projet régional de lutte contre les espèces envahissantes du FEM6 a une stratégie pour les femmes et une autre pour les jeunes, toutes deux mises en œuvre à tous les échelons de ce projet. Les espèces envahissantes étant un problème multigénérationnel, la stratégie pour les jeunes vise à mettre en place une cohorte de jeunes combattants en leur offrant des possibilités de renforcer leur leadership et d'établir des réseaux dans la région. L'utilisation de données ventilées en fonction du genre et l'inclusion des femmes dans les principaux organes décisionnels permettent de surmonter les obstacles à l'égalité femmes-hommes dans le cadre de ce projet.
- viii. Le Programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution a élaboré et met en œuvre des directives sur l'inclusion sociale, le handicap et l'égalité femmes-hommes. Tous les projets nationaux réalisés dans le cadre du programme PacWastePlus ont intégré des activités et des exigences à cet égard, qui seront suivies et feront l'objet de rapports grâce aux directives disponibles sur le site de ce programme.
- ix. Par exemple, en 2021, dans le cadre de la mobilisation des femmes et des jeunes pour ses activités de gestion des déchets et de lutte contre la pollution, le PacWastePlus a pu compter sur une participation à 50 % féminine (341 femmes pour 336 hommes), en plus des 12 jeunes mobilisé-es pendant la période de compte rendu.
- x. Les données des webinaires organisés en 2021 par le PLP et animés par le PROE en partenariat avec la Banque mondiale incluent des informations à caractère démographique, qui démontrent que le taux de participation féminine était en moyenne de 45 % pour les différentes séries. Le taux de participation des femmes au module sur les systèmes d'information géographique était de 55 % (en hausse), tandis que la formation sur les violences sexistes avait le taux le plus élevé de participants masculins (62 %).

- xi. La manifestation parallèle de la phase 3 du programme ACP-MEA lors de la 3<sup>e</sup> Table ronde pour un Pacifique propre a démontré la mobilisation et la participation des femmes à la gestion et à la réduction des déchets dans les régions d'Afrique de l'Est, des Caraïbes et du Pacifique. Les programmes de réduction et de gestion des déchets dans les Caraïbes et en Afrique de l'Est ont fait intervenir des groupes de femmes à Antigua-et-Barbuda et à la Barbade (pour les Caraïbes) ainsi que dans les Comores (pour l'Afrique de l'Est).
- xii. Les plateformes virtuelles et la sélection de présentatrices hautement qualifiées pour exposer leur expérience et les possibilités de formation afférentes ont permis d'atteindre un bon équilibre des genres non seulement lors des formations, mais aussi parmi les membres du portail du PNEA. Le site du PNEA compte à présent 190 membres, dont 44 % de femmes et 6 % au genre non divulgué (et 50 % d'hommes).
- xiii. Le Centre de ressources d'information et les archives (IRCA) offre des chances égales pour la participation des hommes et des femmes.
- xiv. La Stratégie pour la mobilisation des partenaires et des ressources du PROE compte l'égalité des sexes et l'inclusion parmi ses objectifs. En 2021, de nouvelles propositions de partenariat ont été évaluées vis-à-vis de cet objectif d'inclusion, dans le but de s'assurer qu'elle soit correctement intégrée et prise en compte dans les partenariats du PROE.
- xv. L'égalité femmes-hommes est une question transversale intégrée dans la Stratégie en matière de ressources humaines.

#### **IV. Gestion des risques**

La gestion des risques est indispensable à une gouvernance efficace, rationnelle et réactive pour le PROE. Nous décrivons ci-dessous des exemples de la manière dont le PROE gère les risques aux niveaux de l'organisation, du programme et du projet :

- i. Le Comité interne de gestion des risques a continué à suivre les risques d'entreprise, en particulier en ce qui concerne les quatre risques prioritaires approuvés par l'équipe de direction en 2020.
- ii. En 2021, la Politique de gestion des risques du PROE et le Manuel de gestion des risques ont été approuvés par l'équipe de direction et par le Directeur général pour leur mise en œuvre.
- iii. La Politique de gestion des risques vise à instaurer et à maintenir une approche efficace et structurée en la matière afin de s'assurer que tous les risques susceptibles de nuire à l'atteinte des objectifs stratégiques du PROE sont recensés et fassent l'objet de mesures d'atténuation et de gestion. Elle a été élaborée conformément à la norme IISO31000:2018.
- iv. Le Manuel de gestion des risques a été actualisé et mis en conformité avec la norme ISO31000:2018 ; la formation du personnel à la gestion des risques est en cours.
- v. Les risques associés aux projets continuent à être suivis au niveau de chaque projet, et font également l'objet de discussions dans le Groupe de suivi et d'évaluation des projets.

- vi. Le Service régional d'aide à la lutte contre les espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS) a adopté le système Thinksafe pour la gestion de la santé et de la sécurité dans les cinq programmes régionaux du PRISMSS. Ce système fournit une plateforme et des outils servant à recenser et gérer les risques sur le lieu de travail, à enregistrer, protéger et ajouter des données à analyser, ainsi qu'à communiquer et détecter des tendances qui mènent à une amélioration continue.
- vii. Les risques du projet de Gestion des déchets et de lutte contre la pollution ont été enregistrés et gérés par le biais de l'outil de gestion de projets en ligne Monday.com.
- viii. Les risques relatifs aux opérations financières sont déjà pris en compte dans le Registre des risques institutionnels du PROE.
- ix. La gestion des risques fait partie intégrante de la Stratégie du PROE pour la mobilisation des partenaires et des ressources ainsi que pour sa mise en œuvre. Elle s'applique à l'évaluation des nouvelles propositions de partenariat et dans le cadre du renouvellement des partenariats existants.
- x. Des plans de gestion des risques sont inclus en tant qu'éléments fondamentaux des accords de partenariat. Cependant, un travail continu doit être accompli en 2022 pour s'assurer que cette stratégie soit conforme à la nouvelle Politique de gestion des risques du PROE et du Manuel de gestion des risques, approuvés en octobre 2021.

#### **V. Enseignements tirés :**

- i. La pandémie de COVID-19 a nui à la capacité des programmes à mener les activités dans les différents pays. Il a donc fallu recourir à des approches novatrices et stratégiques pour pouvoir
- ii. livrer les services programmatiques et mettre en œuvre les projets, telles que l'apprentissage en ligne pour les formations, les plateformes virtuelles pour les réunions et les concertations avec les différents partenaires, ainsi que la mobilisation de spécialistes locaux pour mener les activités sur le terrain en collaboration avec les partenaires et autorités du Pacifique insulaire.
- ii. La collaboration avec les autres organisations du CORP sur les questions de gestion des océans pour l'atteinte des objectifs environnementaux a fait ressortir la nécessité d'une collaboration plus intersectorielle en la matière.
- iii. L'acceptation régionale et internationale de la réhabilitation des écosystèmes et de la diversité en tant que solution fondée sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques n'est pas encore totale, ce qui signifie que plus d'efforts sont nécessaires pour assurer l'intégration et l'adoption complètes de telles solutions pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques.
- iv. Le PROE a continué à maintenir une bonne réputation en matière de réactivité auprès des Membres, tel que démontré par le travail du Programme de gouvernance et de surveillance environnementales, par exemple en ce qui concerne l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement et des stratégies nationales de gestion de l'environnement pour les Membres et l'appui législatif environnemental, les ateliers en ligne nationaux et régionaux (et, précédemment, en présentiel) et le renforcement des capacités pour l'étude de l'impact sur l'environnement. Ce programme a également pu utiliser son réseau d'organisations partenaires, telles que le PNUE, la BAD, la Banque mondiale et l'UPS afin de mobiliser l'aide aux Membres en matière d'étude d'impact sur l'environnement.



- v. Les plateformes virtuelles ont facilité l'apprentissage, l'échange d'informations et de connaissances et l'adoption des bonnes pratiques par un nombre bien plus élevé de participants, entre autres choses. Au même moment, les plateformes virtuelles ont fait ressortir l'importance des relations et des interactions en présentiel.
- vi. L'évolution des priorités des pays exige l'adoption d'une approche flexible et évolutive pour permettre l'ajustement des modalités d'exécution des plans et de prestation des services. Dans certains cas, ces changements influencent les échéances du travail contractuel, et donc la nécessité d'un suivi correct des contrats et d'une communication continue avec toutes les parties impliquées.
- vii. Être réceptif et flexible face aux évolutions de l'environnement de travail et à la manière dont ces approches peuvent être appliquées aux cadres actuels pour les politiques de financement et de passation des marchés.
- viii. La hausse de l'utilisation de plateformes virtuelles pour fournir les services nécessite de la part du PROE qu'il fasse en sorte que les ressources et les capacités soient présentes pour permettre l'organisation des formations, séminaires, ateliers, missions, conférences et autres réunions en ligne.
- ix. Tandis que le PROE continue à améliorer et accroître ses partenariats, il est important pour lui de poursuivre l'évaluation et la révision de son portefeuille de partenaires et d'identifier les importantes orientations stratégiques pour l'expansion de ses partenariats, conformément à la Stratégie pour la mobilisation des partenaires et des ressources et à son Plan stratégique 2017-2026. Le partenariat avec le secteur privé est un autre domaine devant être étudié pour sa contribution à l'amélioration de la durabilité et de la résilience environnementales dans la région du Pacifique insulaire.
- x. La Stratégie en matière de ressources humaines axée sur les résultats doit être soutenue et consolidée en lui allouant des ressources spécifiques et suffisantes pour atteindre ses principaux objectifs, notamment en ce qui concerne les questions telles que la rémunération et l'évolution de la grille salariale, la santé, la sécurité, les compétences d'encadrement et le renforcement des capacités.

Fin